À l'occasion du débat sur la proposition de loi relative à la commémoration de la répression d'Algériens le 17 octobre 1961 à Paris, je suis revenu en séance publique sur la question des archives, regrettant (comme je l'avais fait sur le texte qui est devenu la loi du 30 juillet 2021) de nouvelles restrictions par rapport à la loi très positive de 2008 sur les archives. J'ai notamment soutenu, à ce sujet, les propos de mon collègue Pierre Ouzoulias.

… Et comme il arrive (il faut le noter et le dire !) que nous soyons entendus, j'ai appris avec plaisir que Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, a annoncé le vendredi 10 décembre la prochaine ouverture des archives sur *« les enquêtes judiciaires »* de la guerre d'Algérie (1954-1962).

Jean-Pierre Sueur

>> Lire le texte de mon intervention en séance

Phoca PDF